

ECOLES

Le Conseil d'Etat critique le projet de Joëlle Milquet

Le Conseil d'Etat a dénoncé mercredi, dans un avis critique, l'ambition de la ministre de l'Education, Joëlle Milquet, d'imposer à l'avenir des plans de pilotage en vue de relever le niveau des établissements scolaires jugés sous-performants.

«De telles mesures portent atteinte à la liberté d'organisation des pouvoirs organisateurs qui relève de la liberté d'enseignement consacrée par l'article 24 de la Constitution», écrit la juridiction dans un arrêt d'une douzaine de pages. Pour le Conseil d'Etat, la nécessité et la proportionnalité des mesures avancées par la ministre ne sont pas suffisamment justifiées.